

## *Centre multi-activités du Beynon : informations problèmes d'odeurs*

Madame, Monsieur,

La société Alpes Assainissement, exploitant du centre multi-activités du Beynon à Ventavon tient à vous exprimer ses regrets face aux nuisances olfactives engendrées par son activité de stockage des déchets ultimes non dangereux et ce malgré les actions mises en œuvre pour les limiter.

Les quantités de pluies exceptionnelles rencontrées d'octobre à décembre 2019 (près du double des normales saisonnières) ont provoqué des dégradations locales de la couverture d'un des casiers de stockage des déchets. Des travaux sont en cours pour reprendre les couvertures impactées et un bureau d'études a été mandaté pour localiser d'éventuelles autres zones d'émissions diffuses et définir un programme de travaux adapté afin de mettre fin à cette situation.

Un plan d'actions est également en cours d'élaboration afin de renforcer le réseau de collecte des eaux pluviales et pouvoir ainsi faire face à d'autres épisodes de cette intensité.

L'Installation de stockage de déchets non dangereux du Beynon est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. Elle est régulièrement contrôlée par son administration de tutelle la DREAL, et limiter l'impact de ses activités est au cœur des préoccupations des équipes d'Alpes Assainissement.

Nous avons parfaitement conscience des désagréments que vous subissez en ce moment et c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour y remédier au plus tôt. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de nos actions et restons à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.

*Les équipes d'Alpes Assainissement  
exploitation05.sud@veolia.com*